

SAINT-YRIEIX Infos

Bulletin municipal des Arédiens

N° 111
MARS 2023



VIE ASSOCIATIVE

P.6 70 ans
du CSCS AL

TRI DES DÉCHETS

P.11 Distribution
des équipements de tri
des déchets alimentaires

www.saintyrieixsurcharente.fr

VILLE DE
SAINT YRIEIX
SUR CHARENTE



70 ans du CSCS AL, page 7 ▲



Raplapla, page 3 ▲



Marché de Noël, page 2 ▲



Plantations, page 10 ▲

COUVERTURE

*Le nouveau Saint-Yrieix Infos :
32 ans d'information communale*



2 | TEMPS FORTS

- Marché de Noël
- 11 novembre
- Raplapla
- Distribution des colis gourmands

4 | ACTUALITÉS

- Inscriptions scolaires
- Newsletter
- Offres d'emploi
- Toilettes publiques
- Lampadaires

5 | VIE MUNICIPALE

- Changements élus
- Nouveaux arrivants

5 | MÉDIATHÈQUE

- Retour sur l'exposition « Tactile Tour »

6 | VIE ASSOCIATIVE

- Don du sang
- Mucoviscidose
- 70 ans du CSCS AL

8 | SERVICE PUBLIC

- Service restauration scolaire

9 | TRAVAUX

- Ouverture de la rue Jean Monnet
- Retour en images sur les travaux effectués

10 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Sobriété énergétique
- Plantations d'arbres

11 | TRI DES DÉCHETS

- Distribution des équipements de tri des déchets alimentaires

12 | TRIBUNES

13 | AGENDA



Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales sur Satimat Green, papier couché sans bois avec 60 % de fibres recyclées et 40 % de fibres vierges FSC (issues de forêts gérées) respectant toutes les normes environnementales en vigueur, produit dans des usines certifiées ISO 14001 (Environnement).



**“ Je m’engage
à ne pas
augmenter
le taux
d’imposition
du foncier
en 2023 ”**

VERSION AUDIO

Saint-Yrieix Infos est disponible en version audio à l'attention des non-voyants et malvoyants à la mairie et à la médiathèque.

Édition :

Mairie de Saint-Yrieix sur Charente
Avenue de l'Union - 16710 Saint-Yrieix
Tél. 05 45 38 69 50

Mail : contact@saintyrieix-16.fr

Directeur de la publication :

Jean-Jacques Fournié

Rédaction : Commission Communication

Conception graphique et réalisation :

Agate Communication, www.agatecom.fr

Crédit photos :

Jean-Louis LEBRAS, Services techniques,
Médiathèque, Service restauration,
Service communication, Vaincre la
Mucoviscidose, Amicale des donateurs de
sang, GrandAngoulême, Freepik

Impression : Imprimerie Couvidat

Tirage : 3 700 exemplaires

Dépôt Légal : à parution

Date de parution : Mars 2023

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année 2023, nous avons eu le plaisir d'organiser notre, désormais, traditionnelle distribution de boîtes garnies à l'attention des aînés. Cette attention synonyme de solidarité intergénérationnelle, a, cette année, touché plus de 560 familles. Au-delà de la remise de différents produits locaux, c'est l'occasion d'échanger, de partager avec l'ensemble des arédiennes et des arédiens que j'ai pu rencontrer ce jour-là. Dans le domaine de la solidarité, je voudrais évoquer avec vous le rôle central que joue le Centre Communal d'Action Sociale dont l'objet est d'aider les familles ou les personnes qui rencontrent des difficultés passagères. Depuis quelques mois, nous enregistrons une augmentation significative du nombre de demandes d'aides dues, essentiellement, à l'inflation et à l'envolée du coût de l'énergie. L'activité du CCAS est un baromètre fiable des difficultés que trop de personnes rencontrent sur notre commune. Je suis très attentif au fait que nous puissions répondre à ces attentes dans la mesure de nos compétences.

La hausse du coût de l'énergie nous impacte dans notre vie quotidienne mais elle influe également sur le montage budgétaire 2023 de Saint-Yrieix. Sans vouloir vous abreuver de chiffres, il me paraît important de souligner que la facture d'électricité de notre commune va enregistrer une hausse de 300 000 euros et celle du gaz de 100 000 euros. Ce sont donc 400 000 euros que nous devons inclure dans notre budget 2023. En tout état de cause, je m'engage à ne pas augmenter le taux d'imposition du foncier en 2023 considérant que l'inflation impacte déjà bien trop la plupart des ménages.

Afin d'incorporer ces contraintes, liées notamment à la guerre en Ukraine, nous travaillons sur des mesures d'économies, qui, couplées à une certaine dynamique de nos ressources, nous permettra d'adopter le budget le 28 mars prochain.

Pour ce faire, nous avons été amenés à décider différentes mesures de sobriété énergétiques afin de limiter les coûts. Dans ce domaine, j'ai validé certaines dérogations à la fermeture de nos bâtiments publics lorsque celles-ci étaient justifiées.

Nos bons résultats 2022 nous permettront de réaliser des investissements identiques à ceux des années précédentes. Aucune dérive des comptes de la commune n'interviendra, nous continuerons d'assurer une bonne gestion des deniers publics.

Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi.

Avec mes salutations distinguées.

Bien à vous.

Jean-Jacques Fournié
Maire de Saint-Yrieix

MARCHÉ DE NOËL



DISTRIBUTION DES COLIS GOURMANDS

La distribution des colis gourmands à destination de nos seniors a eu lieu samedi 7 janvier à la salle de la Combe. Au total, **460 paniers composés de produits charentais ont été distribués**. Une soixantaine ont été portés à domicile par les élus et les bénévoles du C.C.A.S. S'agissant d'un colis par foyer, **près de 600 personnes ont été choyés**.

Les enfants des écoles de Saint-Yrieix ont participé à ce présent en réalisant de magnifiques cartes de voeux. Nos seniors ont été très touchés par ce geste ; certains ont adressé des messages de remerciements aux élèves arédiens.

Repas champêtre Seniors

Nous vous invitons le samedi 3 juin à midi à la salle de la Combe pour partager un temps convivial autour d'un repas champêtre. (être âgé de plus de 70 ans, inscription obligatoire en mairie du 24 avril au 12 mai)



RAPLAPLA

Un drôle de nom pour un spectacle tout en relief !

Le 16 décembre 2022, c'est avec ce spectacle de la Compagnie Cirque en scène que le service culturel a clôturé sa programmation 2022.

Deux représentations, réservées aux plus jeunes qui ont pu voyager dans un monde fait de papier et de plâtres où les prouesses artistiques côtoient le merveilleux et le poétique : un voyage dans le monde magique du cirque, pour le plaisir des plus petits comme des plus grands.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

L'assistance était nombreuse – élus, écoliers, les militaires du 1^{er} RIMA, population – devant le monument aux morts de Saint-Yrieix pour la cérémonie commémorative du 104^e anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Après le lever des couleurs, la cérémonie a débuté par le dépôt de gerbes par Thibaut Simonin, premier Adjoint et les Présidents

des associations des anciens combattants FNCR (Fédération nationale des anciens combattants républicains) et FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), Jean Billy et Pierre Clisson. Une vingtaine d'écoliers de CE2, CM1 et CM2 de Nicolas Vanier, accompagnés par la Directrice Virginie Penneteau, ont participé à cette cérémonie.



LAMPADAIRE DÉFECTUEUX, QUE FAIRE ?

L'éclairage public est une compétence déléguée à un syndicat électricité, le SDEG, en charge de l'entretien et du dépannage.

Si vous constatez la défaillance d'un lampadaire, n'hésitez pas à contacter le guichet citoyen pour le signaler.

Pour cela, relevez le numéro qui se situe sur le lampadaire à hauteur d'yeux (NB suivi de 4 chiffres) et contactez la mairie au 05 45 38 68 50.

La Mairie prendra ensuite contact avec le SDEG.

Nous vous remercions pour vos retours car l'éclairage public assure confort et sécurité pour tous.

LES PETITS COINS DE LA COMMUNE

Non, nous n'allons pas parler dans cet article de sites à découvrir sur la commune, mais bien... des toilettes publiques qui ont été installées depuis quelques temps à côté de la station service.

Financé à 80 % par le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors, cet équipement accessible 7j/7 de 6 h à 22 h a été installé pour répondre aux besoins et demandes des arédiens. Son habillage de bois lui permet de s'inscrire discrètement sur l'avenue de l'Union. Une fois que la station service aura été déplacée sur le site du Super U, cet équipement trouvera une place privilégiée dans le réaménagement de l'espace libéré.



OFFRES D'EMPLOI

La ville recrute des **animateurs et animatrices ALSH** pour les mois de juillet et août :

du 08/07/2023 au 04/08/2023
et du 05/08/2023 au 01/09/2023

Retrouvez l'offre d'emploi complète sur le site internet de la ville :

www.saintyrieixsurcharente.fr
(Ma ville > Offres d'emploi)



Tu as entre 18 et 25 ans ?

La ville de Saint-Yrieix sur Charente recrute **4 emplois de 1 mois pour l'entretien du domaine public.**

2 étudiants :
du 3 au 31 juillet 2023
et 2 étudiants :
du 1^{er} au 31 août 2023



Plus d'infos : SCANNE-MOI

INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Le service Vie Éducative Territoriale invite les familles à inscrire leurs enfants à l'école pour l'année scolaire 2023-2024. Cela ne concerne que les enfants entrant en **PETITE SECTION** et en **CP**. Pour les élèves des autres sections aucune démarche n'est à effectuer. La rentrée se fera le lundi 4 septembre 2023. **L'inscription pour la rentrée de septembre 2023, doit être faite au plus tard au mois de juin 2023.**

Cette inscription peut se faire via le Portail Famille sur le site de la ville :

www.saintyrieixsurcharente.fr

(Mon quotidien > Enfance Jeunesse > Portail Famille) ou directement en mairie (uniquement sur rendez-vous).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service au 05 45 38 51 93.

nouveau !

LA NEWSLETTER DE LA VILLE DE SAINT-YRIEIX

N'hésitez pas à vous abonner à la Newsletter de Saint-Yrieix. Tous les mois dans votre boîte mail, actus, événements, agenda. L'essentiel de l'actualité communale et locale à votre portée en quelques clics.

Pour vous abonner, rendez-vous en bas de la page d'accueil du site internet de la commune ou en utilisant ce QR Code.



ÉQUIPE MUNICIPALE : LES CHANGEMENTS POUR 2023

Conseiller municipal puis Adjoint aux travaux, **Martial Bouissou** a œuvré pendant presque 8 années sur la commune. En cette fin d'année 2022, il a **souhaité mettre fin à son mandat d'Adjoint**.

Nous saluons son investissement et le remercions pour son engagement au service des arédiens pendant ces nombreuses années, mais nous aurons le plaisir de le retrouver comme conseiller de la majorité au sein du conseil Municipal.

C'est à **Anita Villard**, auparavant Adjointe déléguée à l'adaptation de la commune à la perte d'autonomie, que Jean-Jacques Fournié, Maire de la commune, a confié la **délégation travaux**. Quant à **Loïc Buléon**, ancien conseiller délégué, il endossera désormais la fonction d'**Adjoint délégué à la santé, à la prévention et à l'adaptation de la commune à la perte d'autonomie**.

C'est donc une équipe municipale un peu modifiée, mais tout aussi motivée, qui poursuivra pour vous son action sur la commune.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous avez emménagé sur la commune en 2020, 2021, 2022 ou 2023, n'hésitez pas à nous envoyer vos coordonnées pour recevoir votre invitation au temps d'accueil convivial qui vous sera proposé très prochainement par les élus.

Contact :
communication@saintyrieix-16.fr
ou 05 45 38 69 50



RETOUR SUR L'EXPOSITION « TACTILE TOUR »

Forte de son partenariat avec l'association Valentin Haüy, la médiathèque a accueilli à l'automne l'exposition « Tactile tour ». Grâce, entre autres, à l'impression 3D, cette exposition nationalement reconnue offre aux personnes malvoyantes un accès à l'art des musées par le toucher.

Installée dans le hall de l'Esplanade, l'exposition a permis à de nombreux malvoyants charentais de profiter des 12 œuvres exposées, ainsi que du riche programme d'animations proposé par les bibliothécaires.

Ce temps fort a été l'occasion de rappeler l'existence à la médiathèque du pôle « Lire autrement », mettant à disposition des personnes malvoyantes, enfants ou adultes, des collections adaptées et un accompagnement personnalisé.

N'hésitez pas à diffuser l'information !

Le service culturel de la ville de Saint Yrieix, les bibliothécaires, remercient le comité charentais Valentin Haüy, ainsi que tous les intervenants, Florence Beaudin-Lesaint, Salwa Nackhlé, Agnès Ollard et Jennifer Bondon, sans qui tout cela n'aurait été possible.



MÉDIATHÈQUE



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Depuis 15 ans, notre équipe œuvre dans cette association qui accueille l'Établissement Français du Sang afin de prélever des poches de sang et venir en aide aux malades .

Notre association est composée de 12 bénévoles qui s'occupent de l'accueil des donneuses et donneurs, de la mise en place, de la préparation des repas et de la surveillance des personnes. Nous avons 5 journées de dons par an avec une moyenne de 70 personnes à chaque fois.

Pour 2022, 313 poches ont été prélevées et nous avons accueilli **35 nouveaux donneurs**. Merci à eux !

Malgré notre mobilisation sur les 17 000 poches prévues , seules 16 821 ont été prélevées en Charente. **L'année 2022 se clôture donc avec un manque de**

179 poches en décembre et nous appelons chacun de vous à se mobiliser en 2023.

Pour donner son sang il suffit d'avoir 18 ans et peser plus de 50 kg. Les hommes peuvent donner 5 fois et les femmes 4 fois dans l'année. Les personnes ayant des traitements médicaux ne sont pas exclues, il suffit juste de le signaler au médecin lors de l'interrogatoire.

Le plasma quant à lui, n'est plus prélevé en collecte mobile. Mais il se fait toujours à l'établissement français du sang au centre hospitalier de Girac.

Nous vous attendons tous nombreux pour la prochaine collecte qui aura lieu le 19 avril de 15h30 à 19h30.

Le Président Pierre ROUGEMONT

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

L'association Vaincre la Mucoviscidose est une association reconnue d'utilité publique depuis 1978.

Elle a été créée en 1965 sous la forme AFLM (Association Française de la lutte contre la Mucoviscidose) et est rebaptisée en 2001 « Vaincre la Mucoviscidose » afin de montrer sa **détermination pour le combat de cette maladie**.

La maladie MUCOVISCIDOSE est une maladie génétique qui touche principalement l'appareil respiratoire, l'appareil digestif ainsi que l'appareil génital. En 1989, des chercheurs découvrent enfin le gène responsable de la maladie et, cette même année, la première transplantation pulmonaire a lieu.

L'antenne locale de l'association compte actuellement une centaine de membres bénévoles.

Le but et la priorité de l'association sont de récolter des fonds pour faire avancer la recherche.

C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous chaque dernier week-end de septembre lors des manifestations des Virades de l'Espoir, ou sur la commune lors de notre participation aux évènements organisés.

C'est grâce à vos dons que la recherche avance, alors nous vous attendons nombreux sur nos manifestations.

Le Président David FIANT

LES 70 ANS DE L'AMICALE LAÏQUE, UN ANNIVERSAIRE RICHE EN ÉMOTIONS !

L'année 2022 s'est terminée le cœur en fête pour le Centre Social Culturel et Sportif Amicale Laïque de Saint-Yrieix.

En effet, le samedi 17 décembre 2022 était une journée particulière pour l'Amicale Laïque qui soufflait ses 70 bougies.

70 années de solidarité, de laïcité, de citoyenneté et d'éducation populaire, valeurs portées par des bénévoles engagés qui ont, durant toutes ces années, fait vivre l'association afin de proposer aux habitants un lieu d'accueil convivial et intergénérationnel où ils peuvent partager ensemble des activités diverses et variées, créer du lien, monter des projets, etc.

L'objectif des salariés et bénévoles était donc de fêter dignement cet anniversaire. Toute la journée le public a pu découvrir les activités proposées par l'association avec le soutien des animateurs d'ateliers qui ont proposé de nombreuses initiations culturelles, sportives et artistiques telles que graff, boxe, tai-chi-chuan, œnologie, création sonore, danses, concert, karaoké et pleins d'autres...

L'ensemble de l'équipe municipale et du conseil d'administration s'est réuni pour marquer symboliquement l'évènement avec la plantation d'un arbre dans le jardin de la ludothèque et participer au lancement du reportage réalisé pour l'occasion. Une sculpture a été créée par un artiste local afin de graver dans la pierre ce jour mémorable.

Cet évènement a permis de réunir habitants, bénévoles, salariés et partenaires dans la convivialité et de clore la fin de l'année 2022 sur une note chaleureuse.





Retrouvez les menus sur le site de la mairie : saintyrieixsurcharente.fr et dans quelques semaines via l'application mobile Nona

nona

QUAND LA RESTAURATION MUNICIPALE MET LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS !

Des défis quotidiens à relever

Tous les matins, dès 7 h, la cuisine centrale, située 27 rue des écoles, côté Claude Roy B prend vie.

L'équipe de 4 agents de production arrive, les fournisseurs livrent les produits, les feux sont allumés, les casseroles s'entrechoquent, les portes de frigo claquent, les fours montent en température...

Aux commandes Jacques Fouet, responsable de production, en charge de l'organisation opérationnelle de la cuisine. Épaulé par Priscilla, Réane et Vincent, les cuisiniers, l'équipe de restauration relève le défi de nourrir quotidiennement plus de 90 % des enfants scolarisés dans nos écoles et quelques adultes... mais pas que.

Car au delà des 600 repas préparés par jour d'école, 130 sont confectionnés, chaque mercredi et jours de vacances scolaires, pour Centramalice et 20 quotidiennement pour le multi-accueil.

C'est grâce à une liaison mixte chaude et froide en fonction des plats préparés, que les repas sont transportés vers les différents sites de restauration.

La qualité au cœur des préoccupations

Tout est minutieusement orchestré, avec au centre des préoccupations l'aspect qualitatif des repas confectionnés. Les agents suivent régulièrement des formations, notamment axées sur des méthodes de cuisson plus respectueuses des produits. Mais surtout, depuis 18 mois, l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement a été revu.

L'objectif : améliorer la qualité des produits pour se conformer et même dépasser les objectifs de la loi Egalim (voir encadré). Désormais les nouvelles sources d'approvisionnement font la part belle aux produits bio et locaux, et les menus proposés en sont la preuve.

Un service à votre écoute

Lors des opérations « cuisine ouverte », le service vous ouvre ses portes. À intervalle régulier, les parents qui le souhaitent peuvent venir passer une matinée ainsi que le déjeuner à la restauration. C'est l'occasion de rencontrer l'équipe de professionnels qui concocte les petits plats que dégustent leurs enfants, et des « ateliers restauration » seront bientôt l'occasion de réunir 3 ou 4 fois dans l'année, parents, élus, cuisiniers et professionnels de la restauration pour faire le point.

La loi Egalim, c'est quoi ?

La loi EGALIM de 2018 est issue des États Généraux de l'alimentation lancés en 2017. Elle pose notamment comme principe :

- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous
- Renforcer les engagements sur le bien-être animal

Concrètement pour les collectivités cela signifie :

- ▶ Dès le 1^{er} novembre 2019 : obligation de fournir un menu végétarien hebdomadaire dans l'ensemble des restaurations scolaires.
- ▶ Depuis le 1^{er} janvier 2022 : elle impose à la restauration collective publique de proposer au moins 50 % de produits durables et de qualité dont au moins 20 % de produits bio.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE JEAN MONNET

Comme évoqué dans l'article paru dans notre magazine de novembre dernier, les travaux de la rue Jean Monnet sont maintenant terminés.

Le dispositif de voirie « Chaucidou », cette chaussée centralisée banalisée limitant fortement la vitesse de circulation et donnant la priorité aux cyclistes, est en place.

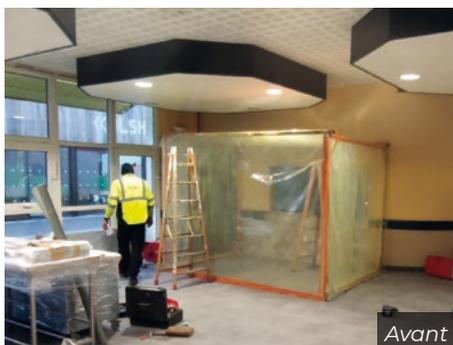
Afin d'intégrer cette nouvelle manière de circuler dans notre commune, et dans le but de limiter fortement la vitesse dans ce secteur à forte densité d'habitations, le « Chaucidou » sera étendu sur les rues Prévert et Chardonne qui débouchent rue de Chez Dary, offrant ainsi une continuité. Nous pouvons envisager à terme de rejoindre la rue de l'Épineuil.

La mise en place de « Chaucidou » sur la commune permet d'envisager de nouvelles pratiques de déplacements, en influençant notamment les comportements des automobilistes qui roulent trop vite dans leurs déplacements quotidiens.



TRAVAUX RÉALISÉS PAR NOS SERVICES

Aménagement de la plonge à la restauration du groupe scolaire de Bardines.



Avant



Après



Préparation du chantier de plantations place Jean Jaurès



Aménagement sur le haut de l'allée des Ombrages par un renforcement de la signalisation



Réparation d'une fuite sur l'alimentation d'eau du cimetière



Plantations d'arbres square Saint-Arède



PLANTATION DES ARBRES

L'arbre fait partie du paysage historique de la ville de Saint-Yrieix-Sur-Charente : il est son allié pour préserver sa biodiversité et sa qualité de vie.

Mercredi 11 Janvier, dans le brouillard hivernal du petit matin, les élus et les agents des services techniques, se sont rendus au parking Jean Jaurès, rue de Royan, pour y planter une haie méditerranéenne de 48 mètres de longueur sur 2 mètres de large.

Ces nouvelles plantations s'ajoutent aux trois autres haies déjà réalisées :

- à la Combe, avec la création d'une haie fruitière de 55 mètres de longueur ;
- aux Rochers à proximité de la Mairie, avec une haie de 45 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur ;
- au square Saint-Arède, avec une haie de 30 mètres de longueur et 3 mètres de largeur.

En 2022, la commune a investi 5 000 euros dans ces projets de végétalisation, et a pour objectif la plantation, chaque année, de 300 arbres sur le territoire de la commune.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : les éclairages au cœur des défis à relever

Quand les défis environnementaux et les contraintes budgétaires se percutent, il est nécessaire de trouver des solutions pérennes et durables. Tout en essayant d'impacter le moins possible les arédiens, la commune a décidé, entre autres, lors du conseil municipal du 12 décembre 2022, de modifier les plages sur lesquelles l'éclairage public est allumé.

Désormais, l'extinction de l'éclairage public, à l'exception des 2 axes routiers départementaux présents sur notre commune (rue de Saint-Jean d'Angely et rue de Royan), se fera entre 22h et 6h du matin.



TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : ON COMMENCE MAINTENANT !



- Le 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires ne pourront plus être mélangés aux ordures ménagères dans vos bacs ou vos sacs noirs.

Retrouvez toutes les informations relatives au tri des déchets alimentaires (distributions de matériel, implantations des bornes, FAQ...) sur : www.pluspropremaville.fr

- Parce que chaque geste compte !
Le service Déchets Ménagers de GrandAngoulême vous donne rendez-vous à Saint-Yrieix pour une distribution de composteurs et de kits « tri des déchets alimentaires ».
Le kit est composé d'un badge d'accès aux bornes permettant de trier les restes de repas, viande, poisson, yaourts périmés... et d'un bio seau marron.

La distribution se déroulera :
du lundi 27 au jeudi 30 mars 2023 et du lundi 3 au jeudi 6 avril
 de 14 h 30 à 20 h,
salle des Fêtes de La Combe, rue Jean et Constant Priolaud
Se munir impérativement d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

C'est gratuit !

Si vous êtes absents lors de la distribution organisée, vous devrez récupérer votre kit au Centre Technique des Déchets Ménagers (CTDM) situé sur le site de l'Écopôle dans la zone industrielle des Agriers, au 94 rue du Port Thureau à Angoulême.

**TRI DES DÉCHETS
ALIMENTAIRES
S'ÉQUIPER AVEC
LE SOUTIEN DE
GRANDANGOULÊME
DISTRIBUTION DE MATÉRIEL
SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE**

GRATUIT

N° Vert **0 800 77 99 20**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.pluspropremaville.fr

facebook.com/pluspropremaville16

Billet d'humeur.

Crier au loup, surfer sur les craintes ou les sujets sensibles, décontextualiser des informations ou des propos, donner comme vérité des interprétations, voilà une modalité de communication qui désormais fait partie de celles utilisées par le groupe de la minorité.

Nous ne l'appellerons pas groupe de l'opposition, car finalement ils ne s'opposent que sur peu de sujets, que ce soit lors des conseils municipaux ou lors des commissions thématiques. Comme nous avons pu leur signifier en conseil municipal, nous regrettons aussi leur manque de propositions constructives lors des commissions thématiques, et nous pouvons dire... leur silence pour certains. Ils nous reprochent de manière répétitive et lassante notre manque de gouvernance à 29, mais comment faire avec un groupe qui n'utilise pas la possibilité qui leur a été donnée par des arédiens de participer à la vie publique ? Mais ils vous diront tout le contraire, car **parler pour occuper l'espace semble être leur principale préoccupation** et les longues logorrhées en conseil municipal en sont la preuve.

Le problème, c'est que par **méconnaissance des dossiers** et de leur traitement technique, de **l'ignorance même des contraintes** des fonctions électorales de maire, d'adjoints ou de conseillers délégués et **faute d'arguments sur les dossiers**, le groupe minoritaire utilise une stratégie de communication qu'il devra assumer. Si la démocratie permet la libre expression de chacun, nous regrettons le détournement qu'ils font de certains sujets et qui amène à une mauvaise information des arédiens. Nous leur reprochons aussi leurs attaques délibérément tournées vers des élus de notre groupe : nos fonctions d'élus.e.s de la majorité nous exposent certes aux critiques, mais nous invitons le groupe minoritaire à s'interroger sur les limites à ne pas dépasser. Car **les dérives ne sont pas loin**, et nous serons intransigeants le cas échéant comme nous avons déjà été amenés à le faire.

Nous savons que notre action est perfectible. **Nous interrogeons quotidiennement nos pratiques, savons entendre vos mécontentements, ajuster nos choix pour répondre au plus près à vos attentes tout en faisant avancer le projet collectif**, et nous n'avons pas besoin du groupe minoritaire pour nous en rendre compte. Cette lucidité leur échappe à priori, et nous avons passé l'âge de recevoir des leçons de personnes n'ayant pas ou peu d'expérience de la vie publique mais qui se posent pourtant en experts.

Nous invitons donc le groupe minoritaire à se recentrer sur l'action quotidienne, plutôt qu'à endosser un pseudo rôle de moralisateur de la vie publique arédiennne.

Vos élus « Vivre Saint-Yrieix »

Pour ce premier bulletin municipal de l'année 2023, toute l'équipe **Une Nouvelle Dynamique pour Saint-Yrieix** vous souhaite une très bonne année. Nous faisons le vœux que, malgré un contexte qui vient éprouver notre résilience, l'année 2023 vous réserve des moments de joie et de partage.

Plusieurs sujets d'actualité nous ont amenés à intervenir en Conseils Municipaux ces derniers mois :

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE... ET BUDGÉTAIRE :

En septembre dernier, nous intervenions en fin de Conseil pour réclamer un plan d'action visant à réduire nos consommations énergétiques. La majorité avait alors déformé nos propos en rétorquant dans le dernier bulletin municipal que nous prônions la « morosité » énergétique. Soit. Ces piques sont désormais habituelles. Finalement, ce n'est qu'en décembre que ce plan nous a été dévoilé. Et en matière de cohérence, on ne peut pas dire que ce plan soit « éclairé ». Pour preuve : on réduit drastiquement le chauffage dans les gymnases et dans le même temps, on maintient le chauffage dans les écoles à 18°C pendant deux semaines des vacances scolaires de Noël. La mise en place de ce plan intervient très tardivement et ne répartit pas l'effort également. Pire, il risque de mettre en conflit les clubs ou associations entre elles. En attendant, le budget devra s'accommoder d'un surcout estimé à 400 000 € !

UNE DÉLÉGATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

Parmi les élus de la majorité, on peut distinguer les « Adjoints au Maire » et les « Conseillers Municipaux Délégués ». Ces deux catégories d'élus ont perçu en 2022 un peu plus de 100 000 € d'indemnités. En décembre dernier, lors du renouvellement d'un Adjoint démissionnaire, nous avons demandé le bilan des actions réalisées par le Délégué à la Citoyenneté et à la Démocratie participative. La question a mis mal à l'aise l' élu en question qui, avec l'appui du Maire, a évoqué d'hypothétiques réflexions sur des projets futurs... C'était fumeux. Mais c'était surtout creux. Voilà donc un élu qui perçoit ses indemnités depuis bientôt trois ans et qui n'a pas de fiche de poste ? Les échanges ont été vifs et il nous aura fallu recadrer les réponses à plusieurs reprises pour nous en persuader. Et bizarrement, la vidéo de ce Conseil Municipal a disparu de la page Facebook...

USINE D'INCINÉRATION ET DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE :

Lors du conseil municipal de novembre dernier, nous avons interrogé la majorité concernant le démarrage d'une étude d'implantation d'une « Unité de Valorisation Énergétique » (UVE) sur le site de l'ancienne poudrerie d'Angoulême. Autrement dit : une usine d'incinération de déchets juste en face du quartier des Planes ! Le premier adjoint, et avec lui la majorité, se sont contentés de nous répondre qu'ils ne disposaient d'aucun élément de la part de CALITOM... Sauf qu'après quelques recherches sur le site internet de cet organisme public, nous avons découvert que tous les éléments ont été communiqués lors du vote de la délibération du 25 octobre dernier... et que le représentant de notre commune, Adjoint au Maire qui siège au Comité Syndical de CALITOM, était absent...

Ce projet n'est pourtant pas anodin : il est envisagé de brûler, non seulement les déchets produits par les charentais, mais également ceux provenant des communautés de communes Haute-Saintonge et du Libournais !!! Alors rappelons-nous qu'en 2017, la majorité en place, notamment le Maire, le premier Adjoint et une grande partie de la majorité actuelle soutenaient la construction d'une usine de méthanisation aux portes de notre commune et minimisaient le risque de nuisance sur l'environnement et la santé... en déconnexion totale avec les inquiétudes des habitants !!! Espérons que les erreurs du passé auront servi... Et puisque la majorité actuelle traite ce nouveau dossier avec légèreté, nous le suivrons très attentivement.

Toute notre équipe reste mobilisée et disponible pour vous apporter écoute et soutien :

- Benoît MIEGE-DECLERCQ** : benoitmiegedeclercq@gmail.com
- Martine FOUSSIER** : martinefoussier@orange.fr
- Romain BLANCHET** : ny.blanchet@gmail.com
- Fadila BOUTAYEB** : fadila.boutayeb@sfr.fr
- Olivier DELACROIX** : olivier.delacroix@yahoo.fr
- Aurélié RUIS** : ruisaurelie@yahoo.fr

Et si on jouait ?!

La médiathèque et la ludothèque proposent un RDV jeux de société chaque 1^{er} mardi du mois de 15 h à 17 h
Entrée libre
Animation réservée aux adultes
Médiathèque : 05 45 38 95 00

Expositions

Médiathèque de Saint-Yrieix
Contact : 05 45 38 95 00

• « **Petites Formes** »
d'Anne CRAHAY
du 21 mars au 1^{er} avril

Dans le cadre du festival Petites Oreilles en Coguette
• « **30 ans d'affiches** »
association Pause Théâtre
du 10 mai au 10 juin

Centre Social Culturel et Sportif
Amicale Laique
CSCS AL : 05 45 92 14 82

• « **La Gourmandise** » mars- avril
• **Société Charentaise d'apiculture** : mai

MARS

Samedis 4 et 18 |
Ateliers Fabrication de produits naturels
À 10 h à la médiathèque
05 45 38 95 00

Vendredi 10 |
Soirée au coin du feu
Dernière soirée au coin du feu : de 18 h15 à 22 h à l'Esplanade : concert, jeux collectifs, repas tiré du panier, histoires en pyjamas, karaoké
Gratuit
Médiathèque : 05 45 38 95 00
CSCS AL : 05 45 92 14 82

Dimanche 19 |
Régate régionale voiliers radio-commandés RG65
de 10 h à 16 h
Au plan d'eau de Saint-Yrieix
Contact : Club nautique :
voileangouleme@gmail.com
Gratuit

Cérémonie de commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962
À 11 h, au monument aux morts de Vénat, horaire à définir.

MARS

Samedi 25 |
Formation aux gestes qui sauvent
De 10 h à 12 h - Gratuit - Sur inscription
Réservé aux habitants de Saint-Yrieix
Lieu : à déterminer.
Contact : 05 45 38 69 50

Lis-moi une histoire
à 11 h à la médiathèque
3/5 ans, entrée libre.
Médiathèque : 05 45 38 95 00

Carnaval
À 10 h, écoles de Bardines
Thème : **La Gourmandise**
CSCS AL : 05 45 92 14 82

AVRIL

Samedi 8 |
Graines de mômes
Spectacle « Tour de jardin »
avec Nadège RIGALLEAU
à 10 h à la médiathèque
dès 1 an, gratuit, sur inscription.
Médiathèque : 05 45 38 95 00

Dimanche 16 |
Championnat de ligue voiliers radio-commandés
Classe 1 mètre - De 10 h à 16 h
Au plan d'eau de Saint-Yrieix
Contact : Club nautique :
voileangouleme@gmail.com
Gratuit

Mercredi 19 |
Collecte de sang
De 15 h 30 à 19 h 30
Salle des fêtes de la Combe

Samedi 22 |
& Dimanche 23 |
Rucher de la Grande Prairie :
Journées portes ouvertes
De 11 h à 17 h 30 (samedi à 11 h : plantation d'un arbre à abeilles)
Animations, découverte de l'apiculture et de la biodiversité.
Josiane VINUESA : vinumiel@gmail.com

MAI

Dimanche 7 |
Régate régionale voilier RC
Classe DF 95
De 10 h à 16 h - Plan d'eau de St-Yrieix
Gratuit - Contact : Club nautique :
voileangouleme@gmail.com

MAI

Lundi 8 |
Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945
11 h - Monument aux Morts de Vénat
Jean Billy : 05 45 92 00 51

Mercredi 10 |
Atelier langue des signes pour bébé avec Fée Signes
À 11 h et à 16 h à la médiathèque
Pour les enfants de 0 à 3 ans
Gratuit, sur inscription
Médiathèque : 05 45 38 95 00

Samedi 13 |
Marché de printemps
De 9 h à 18 h - Place des Rochers

Mardi 23 |
Rencontre avec Jean-Marie Boutinot
Livres en live : de la création collective à l'écriture
À 18 h 30 à la médiathèque.
Médiathèque : 05 45 38 95 00

JUIN

Vendredi 2 |
Assemblée générale CSCS AL
Contact : 05 45 92 14 82

Samedi 3 |
Fête du jeu CSCS AL 05 45 92 14 82
Repas champêtre
CCAS 05 45 92 14 82

Du mardi 6 au samedi 10 |
1^{er} fête des sports CSCS AL

Samedi 10 |
La nuit du Théâtre
Spectacle Ultima (musique et danse)
À partir de 17 h 30
Salle des fêtes de La Combe
Pause théâtre : 05 45 92 74 62

Dimanche 11 |
Régate de club voiliers RC
Classe 1 mètre - Gratuit
De 10 h à 17 h - Plan d'eau de St-Yrieix
Contact : Club nautique :
voileangouleme@gmail.com

Vendredi 16 |
Fête de la musique
à partir de 19 h, autour de l'Esplanade.
En partenariat avec le CSCS AL.
La nuit du Théâtre

VILLE DE
SAINT YRIEIX
SUR CHARENTE

Marché de printemps

samedi 13 mai
2023

DE 9H À 18H
PLACE DES ROCHERS

- ✿ Artisans et produits locaux
- ✿ Animations
- ✿ Buvette et restauration sur place

MAIRIE DE SAINT-YRIEIX • 19 AVENUE DE L'UNION • 05 45 38 69 50

www.saintyrieixsurcharente.fr 